

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine a pris connaissance de la publication diffusée par le club de l'Étoile Maritime FC mettant directement en cause ses instances, ses membres et ses bénévoles, mais également son Président, François Grenet, ainsi que sa famille, et la condamne fermement.

Face à la gravité de certains propos et insinuations, la LFNA souhaite apporter une réponse claire.

La situation de l'Étoile Maritime FC résulte de décisions prises par les instances compétentes, dans le cadre des règlements applicables.

À chaque étape de la procédure, le club a pu se défendre et faire valoir ses droits. La DNCG puis le CNOSF ont confirmé la décision prise au niveau régional.

Le 28 août dernier, le juge des référés a, à son tour, considéré que « rien ne pouvait créer un doute sur la légalité des décisions prises ».

L'Étoile Maritime FC a utilisé les voies de recours prévues pour contester les décisions qui le concernaient.

C'est son droit.

Ces recours ont été examinés et les mêmes décisions ont été rendues.

C'est désormais un fait.

La Ligue respecte les clubs, leurs droits et les décisions des autorités compétentes. Elle demande en retour que ses instances, ses élus, ses bénévoles, ses salariés et leurs familles soient respectés.

La LFNA n'acceptera pas que la contestation d'une décision se transforme en mise en cause personnelle de ses dirigeants, par le jeu d'insinuations ou de rapprochements présentés comme des « coïncidences ». **Un désaccord sportif ne donne aucun droit de s'en prendre aux personnes. Et encore moins à leurs familles.**

Au regard de la nature de certains propos publiés, la Ligue se réserve en conséquence toute suite qu'elle estimera nécessaire.

La Ligue réaffirme enfin son soutien à l'ensemble de ses élus, bénévoles et collaborateurs qui exercent leurs missions au service du football régional, dans le respect des règles et de l'intérêt collectif.

Contact :

- Damien Darroman - 0622320870 - ddarroman@lfna.fff.fr